

ARRONDISSEMENT
DE SARCELLES

COMMUNE DE MONTMORENCY

N° 19

OBJET :

Vote du Budget Primitif 2024 de la
Ville

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 3 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril à 20 heures 30

Le nombre des Conseillers
Municipaux en exercice est de 35

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la présidence de M. THORY, Maire.

Présents :

M. BRIANCHON, Mme NOACHOVITCH, M. SAURAY, M. DAUX, Mme DUHALDE, M. DALOYAU, Mme DAUBELCOUR, Mme BERRA, M. GUIRAUDET, Mme QUIRET, M. GALLIMIDI (*jusqu'à 23h00*), Mme CHARBONNIER, Mme ANGELO, M. ARNOULT, Mme HAGEGERADUTA, Mme DARROUX, M. WISS, Mme BODILSEN, Mme BOEHM, M. ESKENAZI, Mme CHENET, M. BOUTRON, M. DUCHÊNE.

Absents excusés :

Mme SOUMAT.....Procuration à M. SAURAY
M. GALLIMIDI (*à partir de 23h00*).....Procuration à M. BRIANCHON
M. CUSMANO.....Procuration à Mme DAUBELCOUR
Mme GROSJEAN.....Procuration à M. ARNOULT
M. GELLER.....Procuration à M. DALOYAU
M. TAYBI.....Procuration à Mme ANGELO
Mme PHILIPPON
M. ZUILI.....Procuration à M. ESKENAZI

Absents

M. AVEAUX
M. RAUMEL
Mme PEGARD-BAECHEL
Mme BONNET-CHAMBON

Secrétaire de séance :

Michèle NOACHOVITCH

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles
le : - 8 AVR. 2024

Publiée le : - 9 AVR. 2024

Certifiée exécutoire par le Maire,
Montmorency le : - 9 AVR. 2024

Pour le Maire et par délégation
Le D.G.A.S.
Anne-Marie SORET



« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024

DELIBERATION N°19

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA VILLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-4, L2121-12, L2312-3, L2311-1 et L2123-24-1-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu l'état annuel des indemnités perçues par les élus au titre de l'année 2023,

Vu l'avis de la commission des Finances et du Développement Economique en date du 20 mars 2024,

Vu la note de présentation et sur rapport de M. BRIANCHON,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal par 25 voix pour et 5 voix contre,

DECIDE de voter le Budget primitif 2024 de la Ville par nature, au niveau du chapitre, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. DEPENSES

CHAPITRES	MONTANTS (€)
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 438 000,00 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	15 330 000,00 €
014 ATTENUATION DE PRODUITS	477 000,00 €
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 086 083,85 €
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 205 000,00€
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 178 320,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	643 000 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000 €
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS	800 016,60 €
Total Dépenses	37 177 420,45 €

B. RECETTES

CHAPITRES	MONTANTS (€)
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 877 419,75 €
013 ATTENUATION DES CHARGES	150 000,00€
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	25 000,00 €
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	2 700 000,00 €
73 IMPOTS ET TAXES / FISCALITE LOCALE	1 230 000,00 €
731 FISCALITE LOCALE	21 460 000,00 €
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 927 000,70 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	481 000 €
76 PRODUITS FINANCIERS	322 000 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	5000 €
Total Recettes	37 177 420,45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DÉPENSES

CHAPITRES	MONTANTS (€)
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	25 000,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	300 000,00 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 550 000,00 €
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 075 188,00 €
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3000 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 293 152,85 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	00 €
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	00 €
RESTE A REALISER 2023	2 531 114,07 €
Total Dépenses	30 777 454,92 €

B. RECETTES

CHAPITRES	MONTANTS (€)
001 SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 921 100,06 €
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	8 086 083,85 €
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	750 000,00 €
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 710 000,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	300 000,00 €
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 180 000,00 €
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	7 447 548,49€
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 600 000,00 €
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	00 €
RESTE A REALISER 2023	5 782 722,52 €
Total Recettes	30 777 454,92 €

PRÉCISE que le Budget primitif 2024 de la Ville s'équilibre, en investissement et en fonctionnement, comme suit :

BP 2024	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	30 777 454,92 €	37 177 420,45 €
Recettes	30 777 454,92 €	37 177 420,45 €

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Michèle NOACHOVITCH
Secrétaire de séance



Maxime THORY
Maire de Montmorency

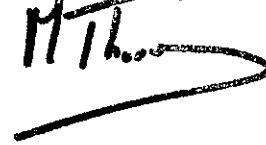


Tableau récapitulatif l'état annuel des indemnités brutes perçues par les élus siégeant au conseil municipal de la Ville de Montmorency au titre de l'année 2023

FONCTION	NOM, PRENOM	Ville de Montmorency	Communauté d'Agglomération Plaine Vallée	Syndicat EMERAUDE
Maire	THORY Maxime	42 732,54 €	15 817,26 €	6 825,72 €
1 ^{er} Adjoint	PEGARD Stéphane	13 113,78 €	2 433,48 €	
2 ^{ème} Adjoint	SOUMAT Caroline	13 113,78 €	2 433,48 €	
3 ^{ème} Adjoint	BRIANCHON Serge	13 113,78 €		
4 ^{ème} Adjoint	NOACHOVITCH Michèle	13 113,78 €	2 433,48 €	
5 ^{ème} Adjoint	SAURAY Eric	13 113,78 €		
7 ^{ème} Adjoint	DAUX Jean-Pierre	13 113,78 €		
8 ^{ème} Adjoint	DUHALDE Laurence	13 113,78 €		
9 ^{ème} Adjoint	DALOYAU Anthony	13 113,78 €		
10 ^{ème} Adjoint	DAUBELCOUR Laëtitia	13 113,78 €		
1 ^{er} Conseiller délégué	ARNOULT Thibaud	3 816,6 €		
2 ^{ème} Conseiller délégué	ANGELO Emilie	3 816,6 €		
3 ^{ème} Conseiller délégué	CUSMANO François	3 816,6 €		
4 ^{ème} Conseiller délégué	IRRILO Ophélie	3 816,6 €		
5 ^{ème} Conseiller délégué	GUIRAUDET Pierre	3 816,6 €	2 433,48 €	
6 ^{ème} Conseiller délégué	GALLIMIDI Joël	3 816,6 €		
7 ^{ème} Conseiller délégué	QUIRET Annie	3 816,6 €		
8 ^{ème} Conseiller délégué	BERRA Véronique	3 816,6 €		
Conseiller municipal	GROSJEAN Emma		2 433,48 €	
Conseiller municipal	ESKENAZI Romain		2 433,48 €	